



Critères ESG : Environnement, Social, Gouvernance

- **Position de Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée relative aux principes de la gestion ESG**

Dans le cadre de sa politique d'investissement, Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée a choisi pour l'instant de ne pas prendre en compte formellement les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance édictés par les organismes internationaux. La gestion mise en œuvre à travers les portefeuilles gérés sous mandat et les OPC de notre société n'est donc, à ce jour, pas dictée ni restreinte par ces principes même s'ils sont naturellement et implicitement de fait au cœur de notre activité.

Nous nous réservons bien sûr la possibilité de modifier cette position et d'opter ultérieurement pour un engagement formel en faveur du respect de ces critères ; la présente information serait alors mise à jour en conséquence.

- **Une vision historique affirmée en faveur d'une gestion éthique et responsable**

Cependant, dans le cadre de la gestion du fonds Equilibre Ecologique, une politique de gestion ISR a été développée. Cette politique ISR est également proposée à nos clients via le mandat ISR. Une gestion à l'image des valeurs de la Banque Hottinguer : indépendance, parité et transparence, bien être dans son environnement de travail et impact sur l'environnement.

Elle participe également au contrôle de la gouvernance des sociétés sélectionnées, notamment par l'étude des résolutions présentées aux assemblées afin de faire valoir les droits de ses mandants porteurs de parts des fonds. Elle s'appuie à cette occasion sur les recommandations faites par l'AFG pour exercer ses votes. Un rapport est établi chaque année sur la politique de vote qui est disponible sur le site internet de la société.

- **Une gestion résolument orientée en faveur du bien-être de ses collaborateurs**

Au sein de Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée, nous veillons également à promouvoir un sens de l'éthique et des responsabilités partagés par l'ensemble des associés et des collaborateurs. L'édition et l'envoi des courriers de masse aux clients privés sont confiés à une entreprise adaptée et agréée Entreprise Solidaire D'utilité Sociale, comportant plus de 80% de personnel handicapé.

Les équipes ont été sensibilisée aux « ecogestes » (gestion des déchets avec la société Elise*, propreté des bureaux et salles de réunion) afin d'assurer une meilleure qualité de vie au travail et un bon équilibre entre la vie privée et la vie professionnelle.

C'est dans cet esprit que nous avons mis en place des dispositifs de partage des bénéfices via l'épargne salariale (PEE, intéressement), un dispositif de retraite supplémentaire (article 83) et favorisé les temps partiels et l'aménagement des horaires des collaborateurs.

**Entreprise en charge de la collecte, du tri, et du recyclage créant des emplois solidaires.*